



**La Newsletter de l'Association Lex Sportiva
Anciens du Master 2 Professions Juridiques du Sport**

**2ème édition du Tournoi des Masters de
Droit du Sport (p.5)**

Rentrée du M2 PJS (p.6)



L'INTERVIEW DES ANCIENS : CAMILLE DELZANT (PROMO PECQUEUX-ROLLAND)



Lex Sportiva : Peux tu te présenter, ainsi que ton parcours universitaire ?

Camille Delzant : J'ai 27 ans, je suis originaire de la région parisienne.

J'ai obtenu ma licence et mon Master 1 en droit privé à l'université Paris 5.

J'ai toujours été passionnée de sport : j'ai longtemps pratiqué le basket-ball, avant de changer radicalement et de me tourner vers le football depuis 2 ans maintenant.

Pour lire la suite de l'interview, rendez-vous [sur le site de l'Association](#).

LES ANCIENS ET LE PJS

Cette année , trois nouveaux anciens interviendront dans le cadre du Master :

- Clément ANEX, DAF du District Loire Atlantique de Football, pour les relations entre une fédération et un organe déconcentré ;
- Séverine BARDAUD, juriste à la FFCO, à propos du droit social appliqué au monde amateur ;
- Et Jonathan PYCKE, juriste au Ministère belge des sports, pour une étude comparé entre le droit belge et le droit français.

Ils rejoignent ainsi Olivier GEROGES et Mathieu LACOURT qui sont déjà intervenants.

MERCATO

De nombreuses bonnes nouvelles pour la promotion Llodra. Félicitations à eux.

Maxime FARCY (Promotion Llodra) est le nouveau **Responsable Juridique** de la **Ligue Centre-Val de Loire de Football**.

Marie NOUAÏLLE (Promotion Llodra) devient **chargé de missions** au **Syndicat National des Administratifs et Assimilés du Football**. Un poste en CDI.

Pierre RIGOUTAT (Promotion Llodra) rejoint le **Service Juridique de la Direction des Activités Sportives de la Ligue de Football Professionnel** (CDD d'un an).

Maxime FRAY (Promotion Llodra) a signé cet été un contrat de 3 ans de **joueur de rugby professionnel** au **Sporting Club Albigeois** en Pro D2.

Anouk CHUTET (Promotion Llodra), suite à son stage à la **Fédération Française des Clubs Omnisports**, y a décroché un CDI en tant que **juriste**.

Raphaël LEVY (Promotion Llodra) intègre le bureau de l'emploi et des branches professionnelles au sein de la sous-direction de l'emploi et des formations, au **Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports**.

Etienne ROBERT (Promotion Llodra) devient **rédacteur juridique** à la **Fédération Française Aéronautique**.

Maxime MENIN (Promotion Llodra) rejoint la **Ville de Pontarlier** comme **rédacteur** (CDD d'un an).

Joris BARBOTTIN (Promotion Llodra) s'est vu proposer un CDD suite à son stage à **Ligue de Bourgogne de Tennis** en tant que **responsable administratif de la formation DEJEPS** ainsi que **assistant juridique de la Ligue**.

Si vous avez changé de poste dernièrement, merci de nous le faire savoir pour que nous mettions à jour l'annuaire.

FIL ROUGE STAGE - SAISON 2 ÉPISODE 3 ...

Saison 2 de notre série « *Fil Rouge stage* » que vous retrouvez en avant première sur [notre page Facebook](#) !

Retrouvez les étudiants de la **promotion Llodra** durant leurs stages. Épisode 3 avec **Délise Bakehe** en stage au **Comité National Olympique et Sportif du Cameroun**.

1) Délise, peux-tu nous présenter ta structure de stage ?

Oui bien sûr. J'ai passé trois mois de stage à la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage (CCA) du Comité National Olympique et Sportif du Cameroun (CNOSC). C'est un organe annexe du CNOSC institué dans ses statuts et règlement intérieur, et qui a deux origines fondamentales.

La première origine est internationale. Elle est liée à l'application des règles de la Charte Olympique. En effet le 18 Janvier 2000, les statuts du CNOSC ont été approuvés par le CIO. Quelques années plus tard, le CNOSC a créé une Chambre de Conciliation et d'Arbitrage. Le 1er Décembre 2009, le Président du CNOSC prend une décision qui porte modalités d'organisation et de fonctionnement de la CCA. Ce texte lui-même a été abrogé en 2013 par le Code des Procédures devant la CCA du CNOSC qui est en vigueur à ce jour..

[La suite est à retrouver sur notre site.](#)

PRODUIT DÉRIVÉ

Pour briller lors de vos futures réunions pro et pour porter haut les couleurs de Association Lex Sportiva, n'oubliez pas nos conférenciers au tarif de 15€ !



LE TOURNOI DES MASTERS 2015

Le Tournoi des Masters de Droit du Sport, premier tournoi sportif regroupant l'ensemble des Masters 2 spécialisés dans le droit du sport et représentés par leur association des anciens étudiants, connaissait sa deuxième édition ce samedi 5 septembre dans l'enceinte du Stade Charléty.

Une nouvelle fois organisée par notre Association, cette manifestation apparaît comme l'occasion idéale de tisser des liens entre les diplômés en droit du sport, qui sont amenés, un jour ou l'autre, à travailler ensemble.

Autour des valeurs communes de fraternité, de respect et de dépassement de soi, chères au monde du sport, la manifestation se veut également être un moment convivial placé sous le signe des rencontres, de l'échange et de l'ouverture à l'autre.

L'AMDS pour Marseille, l'Association Méditerranéenne de Droit du Sport pour Nice, l'ADDES pour Limoges, Lex Sportiva pour Dijon et une équipe composée d'anciens de Paris et d'intervenants en droit du sport extérieurs aux Masters se sont retrouvés sur le sol parisien pour s'affronter dans trois disciplines : basket mixte, football masculin et football féminin.

Lex Sportiva réalise le grand chelem...

Alors que le tournoi de football féminin a vu la victoire d'une équipe mixte composée de joueuses de Limoges, Marseille et Dijon, le combat fut rude dans les deux autres tournois.

Après une lutte acharnée, mais toujours dans un état d'esprit irréprochable de tous les participants, c'est **Lex Sportiva** et Dijon qui ressortent grands gagnants de la journée après des victoires, à chaque fois contre Marseille, dans les **tournois de football masculin et de basket mixte**.

Après le succès de la première édition et le déménagement cette année à Charléty, l'ambition est de s'inscrire durablement dans le calendrier des événements des Masters de Droit du Sport.

Merci à toutes et à tous d'avoir joué le jeu. Nous sommes impatients de vous retrouver l'année prochaine.

Retrouvez toutes les photos sur la [page Facebook de l'évènement](#).



RENTÉE DU MASTER 2 PJS

Vendredi 2 octobre se déroulait la rentrée du Master 2 PJS à Dijon. L'association des anciens était bien sûr présente pour accueillir les nouveaux étudiants.

Après l'accueil lors de la réunion de pré-rentree où le bureau a présenté l'association, et le traditionnel Mc Do, les étudiants ont été reçus à la Mairie de Dijon pour la création de l'institut Supérieur des Territoires auquel le M2 PJS est rattaché.

Le vendredi soir, une trentaine d'étudiants et d'anciens (dont une forte représentation de la promotion Lamour) se sont réunis dans un restaurant pour passer un bon moment.

Samedi soir, la nouvelle promotion était invitée par l'Association et la JDA Dijon à la rencontre du club bourguignon face à Orléans.

Retrouvez toutes les photos sur la [page Facebook](#) du M2PJS.



LES RÉSEAUX SOCIAUX DU RÉSEAU

Outre le compte Twitter et la page Facebook de l'association (voir plus bas), deux nouveaux outils de communication viennent d'être créés.

Tout d'abord une nouvelle page Facebook réservée au Master 2 Professions Juridiques du Sport. Elle sera gérée par les étudiants de l'année en cours afin de suivre leur actualité. Suivez là elle est déjà très active !

Également, le groupe Facebook fermé réservé aux anciens du M2 PJS. Plus large que l'association Lex Sportiva, il permettra à tous les anciens d'échanger entre eux.

COLLOQUE

Le Laboratoire de Droit du Sport organise, à l'initiative de Cécile **Chaussard** et Thierry **Chiron**, le jeudi 26 novembre 2015 à Dijon, un colloque sur le thème « Le nouveau code mondial antidopage : évolutions et perspectives ».

[Le programme complet est à retrouver ici.](#)

Inscription gratuite pour les membres de l'Association Lex Sportiva (seul le repas reste à votre charge). Uniquement à cette adresse : blog.u-bourgogne.fr/nouveau-code-mondial-antidopage.

WEEK-END DE FIN D'ANNÉE LEX SPORTIVA

Comme chaque année l'Association organise son week-end de fin d'année en décembre.

Au programme événements sportifs le vendredi soir et le dimanche, cérémonie de remise des diplômes de la Promotion Llodra le samedi après-midi et le traditionnel restaurant le samedi soir.

Deux dates sont à l'étude : les 4/5/6 ou les 11/12/13 décembre. La date définitive dépendant de Gérald Simon, nous vous la communiquerons au plus tôt.

CONTACTS DU BUREAU LEX SPORTIVA

A tout moment, n'hésitez pas à nous contacter et nous soumettre vos idées, vos articles, ... !



<http://laboratoire-droit-sport.fr/association-lex-sportiva>



bureau@associationlexsportiva.fr



Association Lex Sportiva, Droit du Sport Dijon



[@AssoLexSportiva](https://twitter.com/AssoLexSportiva)